

## SAINT LOUIS

Son gouvernement  
et sa politique  
Par Albert LECOY de la MARCHE  
5ème édition, TOURS, 1898

Extrait, p.178 :

Deux sortes de dépenses sont à distinguer dans la comptabilité royale : celle de l'hôtel du roi, celle des baillages et des prévôtés. En réunissant et en comparant les données fournies par différents comptes partiels (car nous ne possédons malheureusement pas d'état général), on arrive à reconstituer complètement les premières de ces dépenses pour une année : du 10 février 1256 au 9 février 1257. A cette époque, le royaume est en paix, l'administration est réorganisée ; les résultats obtenus fournissent donc un spécimen, une moyenne à peu près sûre. Voici le tableau de ces dépenses de l'hôtel :

Six <i>mestiers</i> ou ministères de la maison du roi (paneterie, échansonnerie, cuisine, fruiterie, écurie et chambre)	35.078 L
Arbalétriers et sergents	3.858 L 17 S
Baptisés (frais de baptême de juifs, sarrasins ou autres)	413 L 3 S
Aumônier	5.099 L 18 S
Aumônes diverses	995 L 16 S
Robes et fourrures du roi	132 L 12 S
Robes données	185 L 11 S
Harnais	3.873 L 18 S
Manteaux	1.020 L 18 S
Dons	1.320 L 18 S
Chevaux	2.123 L 11 S
Nouveaux chevaliers (équipements et dons)	485 L 19 S
Gages	4.312 L 14 S
Dépenses diverses	3.281 L 17 S
Total	64.181 L 19 S

D'un autre côté, les dépenses annuelles des baillages et prévôtés, représentant tous les frais d'administration intérieure, ont été évalués par M. de Wailly à l'aide de compte partiels afférents aux années 1238 et 1248. Il est arrivé, en suivant des règles de critique rigoureuses, au total de 80.909 J 17 S, dans lequel le personnel de baillis est comptée pour 21.501 L 18 S, c'est-à-dire à peu pour un quart. Réunissons maintenant les dépenses de l'hôtel pour l'année 1256 avec celles des baillages pour l'année 1238-48, et nous aurons la dépense complète d'une année : ce total général sera par conséquent de 158.817 L 11 S.